

# CONVOCAATION

---

## Assemblée Générale Ordinaire de Supméca Alumni

Vous êtes prié(e)s de participer à l'Assemblée Générale Ordinaire Supméca Alumni, qui se tiendra **en visioconférence** :

**le SAMEDI 26 MARS 2022, de 9h30 à 12h30**

Connexion possible à partir de 9h20 – Début de l'Assemblée Générale à 9h30

### ORDRE DU JOUR

- Rapport moral de l'exercice 2021 ;
- Rapport financier de l'exercice 2021 ;
- Projets d'activités et de budget 2022 ;
- Modification du Règlement Intérieur de Supméca Alumni ;
- Vote d'une résolution concernant la cotisation à vie pour le cas particulier des alumni des promotions 1965 et antérieures ;
- Renouvellement des membres du Conseil d'Administration (par vote électronique) ;
- Questions aux membres du Conseil d'Administration ;
- Intervention de Philippe GIRARD, Directeur Général d'ISAE-Supméca.



### IMPORTANT

#### APPEL A CANDIDATURE POUR LE RENOUVELLEMENT DES MEMBRES DU C.A.

Les membres\* de Supméca Alumni peuvent être candidat(e)s à un mandat au Conseil d'Administration. Les candidatures doivent être envoyées au secrétariat de l'association ([secretariat@supmeca-alumni.com](mailto:secretariat@supmeca-alumni.com)). Conformément au Règlement Intérieur, pour être validées par le Conseil, ces candidatures devront nous parvenir au plus tard le 11 mars 2022.

#### VISIOCONFERENCE ET VOTE ELECTRONIQUE

Nous avons décidé de réaliser une nouvelle fois notre Assemblée Générale en visioconférence. L'ensemble des votes, y compris ceux concernant le renouvellement des membres du Conseil d'Administration et la modification du Règlement Intérieur seront réalisés à distance de façon sécurisée par l'intermédiaire de notre site internet (**connexion au site obligatoire pour pouvoir voter**). Compte tenu du retour d'expérience des dernières Assemblées Générales, nous tâcherons cette année de faciliter la prise de parole des participants pour les questions en cours de séance.

\* Membre : Alumni à jour de sa cotisation 2022 ou ayant cotisé à vie. [Cliquez ici](#) pour cotiser.

LES VOTES SERONT OUVERTS DU 16 AU 26 MARS 11h.

Vous recevrez par courriel d'ici le 16 mars les informations et documents nécessaires pour réaliser votre vote sur le site ainsi que les éléments pour vous connecter à la visioconférence du 26 mars.

Si cela n'est pas déjà fait, pensez à mettre à jour vos coordonnées sur [www.supmeca-alumni.com](http://www.supmeca-alumni.com) afin de recevoir les informations. Pour toute question relative à ce sujet vous pouvez contacter le secrétariat de l'association : [secretariat@supmeca-alumni.com](mailto:secretariat@supmeca-alumni.com).

**Aurélien RISSO**

Président de Supméca Alumni

*Rappel : L'accès à l'Assemblée Générale est réservé aux membres à jour de leur cotisation. Pour cotiser [cliquez ici](#).*

**Important** : à partir du 11 mars et jusqu'au plus tard le 25 mars, toutes les cotisations devront s'effectuer **uniquement par CB sur notre site**. Cela pour nous permettre d'enregistrer les cotisations de dernières minutes, dans le cas contraire l'accès à l'Assemblée Générale et la possibilité de pouvoir voter ne seront pas garantis.

## POUVOIR

Je soussigné(e), ....., membre\* de Supméca Alumni, déclare ne pas pouvoir assister à l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 mars 2022, et donne pouvoir à ..... pour me représenter et agir en mon nom à cette réunion.

Fait le : ..... à : ..... Signature :

Ce pouvoir est **obligatoirement** à renvoyer au Secrétariat de Supméca Alumni :

- Par courrier postal : Supméca Alumni, 3 rue Fernand Hainaut, 93400 Saint-Ouen (reçu jusqu'au 11 mars)
- Par mail : [secretariat@supmeca-alumni.com](mailto:secretariat@supmeca-alumni.com) (jusqu'au 24 mars → méthode à privilégier)

Seuls les pouvoirs envoyés au secrétariat par courrier (dans les temps) et par email seront pris en compte pour les votes.

*Rappel : L'accès à l'Assemblée Générale est réservé aux membres à jour de leur cotisation. Pour cotiser [cliquez ici](#).*

**Important** : à partir du 11 mars et jusqu'au plus tard le 25 mars, toutes les cotisations devront s'effectuer **uniquement par CB sur notre site**. Cela pour nous permettre d'enregistrer les cotisations de dernières minutes, dans le cas contraire l'accès à l'Assemblée Générale et la possibilité de pouvoir voter ne seront pas garantis.

\* Membre : Alumni à jour de sa cotisation 2022 ou ayant cotisé à vie. [Cliquez ici](#) pour cotiser.